

## Rapport d'activités ABA

1 janvier 2013 – 31 décembre 2013

### **Organisation et fonctionnement de l'Association Belge pour le Droit d'Auteur**

#### **1.1. Conseil d'Administration**

- Composition du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration était composé en 2013 des personnes suivantes:

Fabienne Brison (Présidente), Marie-Christine Janssens (Vice-Présidente), Benoît Michaux (Secrétaire), Paul Maeyaert (Trésorier), Herman Croux, Séverine Dusollier, Sophie Malengreau, Tanguy Roosen, SABAM (en la personne de Sébastien Witmeur) et Hendrik Vanhees.

- Activités du Conseil d'Administration

Le Conseil d'administration s'est réuni cinq fois, aux dates suivantes : 25 février, 25 mars, 30 septembre, 21 octobre et 2 décembre. Le Conseil s'est notamment chargé des tâches suivantes :

(i) *Activités de l'association*

- Organisation de quatre lunch-causeries en 2013 (voir *infra*, point 3), ainsi que préparation des lunch-causeries du premier semestre 2014 ;
- organisation de la journée d'étude annuelle du 24 mai 2013 (voir *infra*, point 4), qui s'est réduite à une après-midi d'étude en raison de l'intensité de la préparation de la journée internationale d'étude de 2014 ; les frais de participation ont été fixés à 50 € (membres) et 75 € (non membres) ;
- organisation de l'après-midi d'étude « Le droit d'auteur dans la pratique audiovisuelle » du 24 mai 2013, dont le programme a été élaboré par Herman Croux et discuté à différentes réunions du CA ;
- évaluation des activités décrites ci-dessus (contenu, orateurs, catering, logistique) ;

(ii) *Activités internationales*

- préparation du Congrès de l'ALAI de Carthagène : Axel Beelen (SAJ) et Benjamin Docquir ont été désignés comme rapporteurs nationaux.
- Approbation du rapport national
- rapport des réunions du Comité exécutif de l'ALAI à Paris, en particulier s'agissant des remarques du Comité sur l'organisation du congrès de Bruxelles ;
- discussion de la note d'Yves Goubiac sur la proposition de publication des actes des congrès internationaux ;
- poursuite de la préparation des journées d'étude internationales de 2014 sur le sujet des 'droits moraux au 21<sup>ème</sup> siècle'; le CA a notamment discuté du programme et du questionnaire élaboré par un groupe restreint composé de Fabienne Brison, Séverine Dusollier, Franck Gotzen, Marie-Christine Janssens, Hendrik Vanhees et Alain Strowel) et a également discuté du programme (par voie téléphonique et par écrit) avec V. Nabhan et J. Ginsburg ;
- aspects organisationnels des journées d'étude de 2014, e.a. :
  - o répartition interne des responsabilités au sein du CA
  - o désignation de plusieurs jeunes membres pour prendre la responsabilité de diverses tâches administratives (Sari Depreeuw, Amélie de Francquen et Alexandre Cruquenaire)
  - o discussion des offres, des contrats et des présentations proposées par le bureau 'Meet U There'

- réalisation du budget (estimation des dépenses et recettes) en tenant compte d'un prix d'inscription modéré ;
- visite de lieux potentiels pour les différentes activités du congrès ;
- organisation du programme social pour les conjoints et de la visite à Gant
- coordination du site web [www.alai2014.org](http://www.alai2014.org) avec le site web de l'ABA et en collaboration avec MUT en Vertige (cf infra) ;
- demandes d'offres pour la publication des actes du congrès à Edward Elgar , Intersentia, et Larcier, l'ALAI international requérant la publication sous forme de livre traditionnel à distribuer à l'ensemble des membres (une version électronique sera également commercialement disponible) ;
- établissement d'une liste de contacts à des fins de sponsoring ;
- activités relatives aux soirées : la réception envisagée à l'Hôtel de Ville n'étant pas possible, une alternative est recherchée. Pour la soirée du jeudi, un événement culturel se déroulera à Bozar.
- contacts avec les groupes nationaux ayant récemment organisé des journées d'étude, e.a. Londres et Dublin
- 

(iii) *Tâches administratives et organisationnelles:*

- décisions relatives à l'acceptation ou à la démission de membres;
- remplacement provisoire du secrétaire (Benoit Michaux) par Sébatien Witmeur pour l'année 2013
- décision de maintenir la cotisation à 150€ pour les membres individuels et à 325€ pour les personnes légales ;
- réalisation des comptes annuels et de la liste des membres et dépôt de la déclaration fiscale;
- approbation de la facture annuelle de la Sabam pour les coûts relatifs à la logistique et au secrétariat ;
- organisation et gestion financière des lunch-causeries (organisation du catering en fonction du nombre d'inscrits)
- organisation et gestion financière de la journée d'étude de mai 2013, ainsi que des précédentes journées d'étude (2012);
- traitement des factures en cours ;
- Discussion avec les commissions de formation continue des barreaux néerlandophones et francophones en ce qui concerne l'octroi de points pour les lunch-causeries et la journée d'étude ;
- Relance du dossier 'site web de l'ABA': il a été décidé d'abandonner les options prises précédemment, de racheter le nom de domaine et de confier la réalisation d'un nouveau site à l'asbl Vertige ; le choix s'est porté sur une version consultable également sur Smartphone et tablette ; l'interaction avec le site web réalisé par MUT pour le congrès ALAI 2014 sera recherchée.

## **1.2. Assemblée générale**

Ont eu lieu une assemblée générale statutaire (25 mars 2013) et trois assemblées générales ordinaires (25 février, 21 octobre et 2 décembre). Les points suivants étaient à l'ordre du jour de l'assemblée générale statutaire : approbation du rapport de l'année 2012, des comptes annuels 2012 et du budget prévu pour 2013, décharge des administrateurs.

## **2. Membres et cotisations**

Les personnes suivantes ont été admises comme nouveaux membres :

- en tant que personnes physiques: : (25/2) Stefanie Wuyts; (25/3) Alexis Fierens, Katrien Lefever en Frédéric Lejeune; (30/09) Donald Mertens en Vincent Jadot; (2/12) Diane Allard
- en tant que personne morale : (2/12) MPA en Copiebel

Les personnes suivantes ont démissionné de l'association ou ont été considérées comme démissionnaires, en raison d'un défaut de paiement de la cotisation :

- en tant que personnes physiques: (30/09) Francis Godefroid, Brigitte Dauwe en Françoise Havelange
- en tant que personne morale: Swift

Au 31 décembre 2013, l'association compte 142 membres: 129 personnes physiques, 11 personnes morales et 2 membres d'honneur.

### **3. Thèmes traités durant les assemblées générales (lunch-causeries)**

25 février 2013

Thème: “Suite à l’accord intervenu fin 2012 entre les éditeurs, les journalistes et Google, quelques réflexions sur les formes d’accords possibles de la presse écrite avec les grands acteurs d’Internet”

Orateur: Philippe Nothomb

25 mars 2013

Thème : “Web 2.0: Nouvelle frontière du droit d’auteur”

Oratrice: Virginie Fossoul

21 octobre 2013

Thème: “Presentation of the system of extended collective licensing: a solution for digital libraries?”

Oratrice: Rán Tryggvadottir

2 décembre

Thème : “Pinckney: klein maar fijn of een handig verborgen revolutie?”

Orateur : Paul Torremans

### **4. Après-midi d'étude du 24 mai 2013**

*Lieu* : Sabam

*Prix* : 50 euro (membres) / 75 euro (non membres)

*Thème*: “Producteurs et droit d’auteur: questions relatives à l’audiovisuel”

Nombre d’inscriptions: 50 (29 membres; 13 non-membres; 8 orateurs)

Rapport d’activités établi par Marie-Christine Janssens (Vice-présidente), traduit en français par Séverine Dusollier, et approuvé par le conseil d’administration en sa séance du 24 mars 2014.